

La **CFDT** Gendarmerie a été reçue en multilatérale par le Ministre de l'Intérieur Monsieur Gérald Darmanin ce vendredi 24 janvier 2024, qui s'est montré à l'écoute. Il a annoncé une année très mobilisatrice au regard des défis attendus, l'anniversaire du débarquement de Normandie, le Tour de France et bien sûr plus particulièrement les JO 2024 sans omettre le quotidien à assurer. Une année dense qui nécessitera un accompagnement très important.

PERSONNELS CIVILS DE LA GENDARMERIE ISS... YES !

Sujet d'importance, le ministre a annoncé la signature d'un décret relatif à l'attribution d'une indemnité de sujétion spécifique (ISS) notamment au bénéfice des personnels administratifs, techniques et spécialisés, avec une régularisation. Cette création d'une indemnité vise à rétribuer les risques et sujétions liés à l'exercice des fonctions dans la police et la gendarmerie nationales. La mesure sera mise en œuvre rapidement.

La **CFDT** après avoir remercié le Ministre sur la mise en place de cette indemnité très attendue par tous les personnels, a demandé que soient rattachés les contractuels et les ouvriers de l'État de la Gendarmerie.

Pour les JO, l'engagement des personnels civils sera naturellement nécessaire :

Une prime allant de 500 à 1 500 euros sera octroyée à tous les personnels travaillant directement ou indirectement en soutien pour assurer l'emploi des forces.

Des mesures locales seront prises pour accompagner la prise en charge

des besoins, notamment l'augmentation des CESU pour la garde des enfants, l'ouverture des crèches et des centres sociaux...La **CFDT** a rappelé que les personnels civils répondraient présents, et qu'ils assureront leur mission avec le même engagement que les personnels militaires.

Des congés seront possibles pour les personnels qui ne seraient pas impactés, mais en contrepartie, ils n'auront naturellement pas la prime.

La **CFDT** a rappelé la très grande difficulté rencontrée par les personnels civils (70 % de catégories C en Gendarmerie), touchés de plein fouet par l'inflation et le pouvoir d'achat en constante diminution.

Nous avons revendiqué : une augmentation des taux d'avancement, la mise à niveau du CIA collectif des agents techniques au même niveau que celui des administratifs et surtout un repyramidage des postes qui permettrait de mieux rémunérer et reconnaître les personnels civils de la Gendarmerie.

Le ministre a indiqué que tout cela sera étudié lors de la prochaine consultation pour améliorer la condition des personnels du ministère et notamment lors d'un prochain « BEAUVAU des SGAMI ».

La **CFDT** a dénoncé la gestion RH catastrophique des agents : trop nombreux sont les dossiers, encore en attente, de régularisation de primes, d'échelons, d'avancement, IFSE, GIPA...

Cela est inacceptable ! Le directeur de la Gendarmerie a indiqué que des travaux sont en cours pour permettre une passerelle entre AGORAH et une meilleure exploitation des données du système d'information Dialogue 2 (source du problème).

Enfin la **CFDT** a attiré l'attention sur la difficulté rencontrée dans la gestion des contractuels, que ce soit au niveau de la charge de travail RH (Recrutement, fiche de poste,

rédaction des contrats...) ou la partie fidélisation et rémunération. Donner une réponse rapide et adéquate, à la partie recrutement de ces contractuels qui souhaitent rentrer en Gendarmerie, fait défaut sur les montants des salaires proposés et les dates de début de contrat. Face à la concurrence extérieure du marché de l'emploi, il y a urgence à répondre au risque de perdre des compétences souhaitées.

La **CFDT** a apprécié la qualité de cet échange, avec un interlocuteur à l'écoute prenant en compte les demandes des représentants des personnels civils, grâce aux mesures actées par exemple, dans le protocole, signé par la **CFDT**, issu du Beauvau de la Sécurité. Plan PATS, ISS, Aide Complémentaire Harmonisée... des avancées à souligner.

La **CFDT** attend les prochains rendez-vous et reste à votre écoute afin de défendre vos intérêts.

Paris, le 24 janvier 2024

